

le

# Pennois



**Bienvenue  
chez VOUS**

## VIE LOCALE

POUR DES REPAS PRESQUE PARFAITS



## VIE LOCALE

HANDICAP :  
TABLEAU D'HONNEUR



## 16 PORTRAIT

NATHALIE BENOIT



## CARNET DE SANTÉ

### Médecins de garde

LES 6/7 OCTOBRE

Docteur Gallissian  
04 91 96 01 35

LES 13/14 OCTOBRE

Docteur Odoux  
04 42 02 73 96

LES 20/21 OCTOBRE

Docteur Marron  
04 42 02 70 75

LES 27/28 OCTOBRE

Docteur Marocco  
04 91 51 06 49

LES 1<sup>ER</sup>/2 NOVEMBRE (TOUSSAINT)

Docteur Plantin  
04 91 60 29 15

LES 3/4 NOVEMBRE

Docteur Soliva  
04 91 96 13 00

LES 10/11 NOVEMBRE (ARMISTICE)

Docteur Garofalo  
04 42 02 55 48

### Pharmacies de garde 8h-20h

LE 7 OCTOBRE

Pharmacie des Parcs  
Parc Méditerranée  
13700 Marignane  
04 42 09 76 33

LE 14 OCTOBRE

Pharmacie du Parc Camoin  
Av. du Docteur Schweitzer  
13700 Marignane  
04 42 09 72 84

LE 21 OCTOBRE

Pharmacie Laugier  
Arcades des Abbayes  
Centre Commercial ville nouvelle  
13127 Vitrolles  
04 42 89 66 37

LE 28 OCTOBRE

Pharmacie Centrale  
490, boulevard Barthélémy Abbadie  
13730 St Victoret  
04 42 89 10 49

LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Pharmacie Grand Vitrolles  
Route nationale 113  
Centre Commercial Carrefour  
13127 Vitrolles  
04 42 46 81 20

LE 4 NOVEMBRE

Pharmacie du Moulin  
21, avenue du Maréchal Juin  
Le Saint-Laurent - Bâtiment C  
13700 Marignane  
04 42 09 09 10

LE 14 NOVEMBRE

Pharmacie de la Tuilière  
Quartier la Tuilière  
Centre commercial Les 2 places  
13127 Vitrolles  
04 42 75 38 48

Tous les dimanches 9h-13h

Pharmacie de Plan de Campagne,  
Centre commercial Barnéoud  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
Tél. 04 42 02 64 16

Les gardes de nuit

Contactez le commissariat de  
Vitrolles au 04 42 10 88 20  
ou le "RésoGardes" au 32 37  
(24h/24)

### Urgences

POLICE MUNICIPALE  
Tél. 04 42 10 60 13  
POLICE NATIONALE  
Tél. 04 84 35 39 20  
POMPIERS  
Tél. 04 42 15 53 85

### Ambulances

ARC-EN-CIEL AMBULANCES  
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON  
Tél. 04 91 51 67 36

AMBULANCES VITROLLES  
Tél. 04 42 78 78 48

### Don du sang

VENDREDI 5 OCTOBRE  
Mairie annexe de la Gavotte  
15h-19h30

MARDI 13 NOVEMBRE  
Salle Tino Rossi  
15h-19h30

# 10 15 DOSSIER 15

## SOMMAIRE

Santé | page 3

Édito | page 3

Ça s'est passé... | pages 4/5

Vie locale | pages 6/7

Dans ma ville | pages 8/9

Dossier | pages 10/15

Portrait | pages 16/17

Sport | page 18

Sortir | pages 19/21

Opinions | page 22

Pratique | page 23

NOUVEL HÔTEL DE VILLE | BIENVENUE CHEZ VOUS!



## ÉDITO

### Non à la métropole!



En tant que maire des Pennes-Mirabeau, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, je tiens à faire part de mon opposition ferme et résolue au projet de métropole marseillaise. Ce projet qu'il soit porté par un gouvernement de gauche ou un gouvernement de droite n'est pas bon. Il ne résoudra en rien les problèmes de l'agglomération marseillaise qui ne peuvent l'être que par un soutien substantiel de l'Etat

et par la solidarité nationale. Le projet de pôle métropolitain défendu par la quasi totalité des élus de notre département vise à unir nos territoires en vue de réalisations concrètes. La métropole, elle, ne servira qu'à créer un monstre administratif qui mettra des années, voire plus, à trouver une traduction concrète alors que l'urgence est d'agir aujourd'hui. Pour cela le pôle métropolitain est une structure plus souple, plus adaptée aux différents enjeux stratégiques

(transport, développement économique et social) avec des intercommunalités déjà existantes. En tant que maire d'une commune moyenne, je refuse de voir la population qui m'a élu et que je représente, se faire engloutir par une structure gigantesque et inhumaine qui se moquera bien évidemment de toute politique de proximité.

Michel Amiel  
Maire des Pennes-Mirabeau

## «Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
Direction de la publication Michel Amiel.  
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.  
Photos Fabien Mignot  
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.  
Suivi distribution Service communication  
Contact rédaction communication@vlpm.com  
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,  
34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.  
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
Dépôt légal mai 2005.



## 19 SORTIR

SALON DE L'IMAGINAIRE





4/09 | RENTRÉE SCOLAIRE



13/09 | JOURNÉE INFORMATION  
CRÉATION D'ENTREPRISE  
AU BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...



14/09 | LE JAS ROD FAIT SA RENTRÉE



DU 14 AU 16/09 | MONDIAL DU TAMBOURIN



Photo de Florent Estéban | Prix «originalité»

16/09 | CONCOURS PHOTOS  
«LES PENNES-MIRABEAU VUES PAR LES PENNOIS»

L'Association pour la défense et la conservation du patrimoine et Les Amis des Arts ont eu la très bonne idée d'organiser un concours de photos ouvert aux photographes amateurs. Un thème simple et fédérateur : les Pennes-Mirabeau à travers des clichés originaux.

Plus de cinquante photos ont été proposées par des Pennois de toutes générations. Quatre prix ont été remis : «Maîtrise technique» et «Originalité» décernés par trois photographes professionnels (Philippe Farjon, Fabien Mignot et Gérard Pau) auxquels ont été ajoutés le «Coup de Cœur» et le «Prix du Jury» désignés par des membres des associations organisatrices.

Photo de Grégory K. | Prix «maîtrise technique»



1<sup>ER</sup>/09 | FORUM DES ASSOCIATIONS



Photo (détail) de Coralie Raclot | Prix «coup de cœur»



Photo (détail) de Nelly Lombardo et Arthur Nowicki | «Prix du jury»



## Spécialités corses

En 1995, Jean-Marc Léonetti ouvrait la cave Chai Bacchus. Puis un jour, lui qui est né à L'Estaque mais a des origines corses, a l'idée de proposer à sa clientèle quelques spécialités venues de l'île de Beauté. «*J'ai vite remarqué que les personnes appréciaient*». Désormais, il est passé à la vitesse supérieure et a décidé de créer au sein de son établissement un véritable espace «*spécial Corse*». On y trouve fromages fermiers, charcuterie, liqueurs, miels, canistrellis... «*Tous les produits que je vends sont fabriqués en Corse par des artisans et cela plaît car la tradition et la qualité sont assurées*».

Chai Bacchus  
160, avenue François Mitterrand  
tél. 04 91 09 72 24



## Livraison de crêpes

«*Livrer des crêpes, ça n'existait pas !*». Avec Abdi Aitoudhia et Laurent Sachot, les deux responsables de la Crêperie La Gavotte, l'originalité est la règle. En effet, il y a quelques mois encore, le premier était boulanger et le second DJ ! «*Nous avons sympathisé devant l'école de nos enfants et eu cette idée. Abdi s'occuperait de la partie restauration et moi de la communication et de la livraison*», raconte Laurent Sachot. Leur credo : les crêpes sous toutes leurs formes, salées, sucrées, burger. «*Nous proposons aussi, 7 jours sur 7, des plats maison, des salades, des sandwiches qui peuvent également être consommés sur place*».

Crêperie La Gavotte  
51, avenue François Mitterrand  
tél. 06 59 03 96 32

## RESTAURATION SCOLAIRE

# Pour des repas presque parfaits

Un nouveau règlement fixe les règles de la vie collective pendant la pause de midi, en particulier au sein des restaurants scolaires, en mettant notamment l'accent sur le savoir-vivre.

Avec des menus équilibrés et de qualité préparés sur place et un repas bio par mois, les cantines des écoles des Pennes-Mirabeau portent bien leurs noms de restaurants scolaires. D'autant que le personnel municipal a été formé afin d'assurer et de veiller à l'éducation nutritionnelle, au respect et à l'apprentissage des règles de vie et à la responsabilisation des enfants autour du repas. Des points que le nouveau règlement des restaurants scolaires aborde concrètement. «*C'était une nécessité. Face à l'indiscipline, le personnel manquait d'outils*», indique Sophie Hamel-Chave, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire.

Désormais, le règlement fixe clairement les choses : à telle mauvaise attitude correspond telle sanction. De plus, tout manquement à ce règlement est désormais notifié sur un cahier de suivi conservé à la cantine, ce qui permet d'informer les parents avec précision. Par ailleurs, une charte du savoir-vivre et du respect mutuel, à destination des enfants, a été affichée dans les cantines. Une vingtaine de rappels simples mais concrets («*se laver les mains avant de passer à table*», «*ne pas crier*», «*ne pas gaspiller la nourriture*», «*respecter le personnel*...») afin que cette pause méridienne soit un vrai temps de détente et de convivialité.

## ASSOCIATION



# Préserver les Pennes-Mirabeau

## RENSEIGNEMENTS

06 65 76 19 02

Créée en 1973, l'Association pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement des Pennes-Mirabeau (ASVNEPM) a été relancée pour lutter notamment contre les nuisances aériennes.

«*L*e survol plus fréquent des Pennes-Mirabeau par les avions et un courrier de l'association de Vitrolles qui demande la modification du couloir aérien nous ont convaincus de relancer l'Association pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement des Pennes-Mirabeau», explique Alain Gillo, son président. Voilà donc comment l'ASVNEPM, créée en 1973, a été ranimée par plusieurs Pennois souhaitant mettre à profit leurs compétences et expériences pour obtenir des avancées significatives dans la lutte contre les nuisances aériennes. Si l'association ne milite pas contre le transport

aérien, elle entend néanmoins «*faire maintenir les limites environnementales actuelles et travailler avec l'ensemble des collectivités pour analyser l'évolution du trafic et de l'aéroport Marseille Provence*». Mais, la vocation de l'ASVNEPM ne s'arrête pas là. Elle veut aider à la préservation de l'environnement pennois dans d'autres domaines, en luttant par exemple contre les nuisances routières, olfactives ou visuelles. «*Nous invitons le maximum de Pennois à nous rejoindre d'autant que nous ne sommes porteurs ni d'une étiquette, ni d'un intérêt particulier à part celui des Pennes !*», conclut Alain Gillo.

## HANDICAP



# Tableau d'honneur pour notre commune

L'Association des paralysés de France a enquêté sur la place accordée aux handicapés dans les villes de plus de 10 000 habitants des Bouches-du-Rhône. Et les Pennes s'en sortent extrêmement bien.

Les Pennois peuvent être fiers de leur commune. Le dernier baromètre de l'accessibilité, effectué par l'Association des paralysés de France (APF), place notre ville en deuxième position parmi les villes de plus de 10 000 habitants des Bouches-du-Rhône avec une moyenne de 15,6/20, juste derrière Arles. Une belle récompense pour la municipalité car comme l'indique Mireille Fouqueau, directrice de l'APF 13, «*il n'y a pas de logique territoriale dans les résultats : les chantiers avancent concrètement quand il y a au départ une réelle volonté politique*». Et ici volonté rime avec réalité plurielle : Semaine handicap, feux tricolores pour mal-voyants, travaux d'accessibilité dans les écoles, élue déléguée à l'Accessibilité... On ne compte plus les initiatives en direction des personnes handicapées.

## Largement au-dessus de la moyenne

Pour établir ce classement, l'APF s'est fondée sur trois critères. Tout d'abord l'adaptation du cadre de vie (commerces de proximité, centres commerciaux, bureaux de poste, cabinets médicaux et paramédicaux, cinémas, piscines). Dans ce domaine, la moyenne obtenue par les

dix-neuf villes participant à cette enquête a été de 12,4/20... et la note obtenue par les Pennes de 15,8/20

Au sujet des équipements municipaux adaptés, seules quatre villes atteignent la moyenne dont notre commune avec 12/20. Enfin, concernant le critère de la politique municipale volontariste, si la moyenne s'élève à 13,3/20, les Pennes-Mirabeau obtiennent 18,9/20. Bref, d'excellents résultats que la Ville compte encore améliorer dans les années à venir.

## PRATIQUE

### Demandez le transport à la demande !

Destiné aux Pennois titulaires d'une carte d'invalidité à 80%, le service de transport à la demande (TAD) «Icibus» a assoupli les conditions de réservation pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Alors, autant en profiter ! Désormais, elles peuvent le réserver depuis n'importe quel arrêt de la commune vers n'importe quel autre arrêt des Pennes, ce qui permet d'éviter les correspondances.

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent s'inscrire auprès du CCAS en présentant leur carte d'invalidité et une justification de domicile de moins de deux mois. Ensuite, pour voyager, il y a deux options. Pour un déplacement ponctuel (aller et/ou retour), il faut appeler au minimum une heure avant l'heure souhaité et pour un déplacement régulier, il convient de téléphoner 24 heures avant le premier trajet et réserver pour une période maximale d'une semaine.

Les appels se font au 0 800 556 556 (appel gratuit depuis un fixe).



## Hommage à Jean Aureille

Malgré sa disparition récente, Jean Aureille demeure dans le cœur de nombreux Pennois. Et encore plus aux Cadeneaux où sa famille a toujours vécu dans une maison située avenue Joseph Aureille (oncle de Jean).

Il semble en effet difficile de l'oublier en raison de son parcours professionnel et politique, mais aussi son caractère. Sa fille Aline le dit en toute sincérité : «*Son dévouement pour ses voisins, ses amis, sa famille, son épouse Gabrielle, était énorme. Il était toujours prêt à aider, soutenir*». À s'investir aussi, comme il le fit en 1971 en tant que plus jeune conseiller municipal auprès de Fernand Sumeire. Il sera élu jusqu'en 2001, en étant notamment adjoint délégué à la Voirie de Victor Mellan. Une délégation idoine pour un Pennois qui avait sa commune au cœur et la connaissait par cœur ; il avait d'ailleurs une vision très précise de l'avenir du territoire. Son parcours professionnel montre aussi son dévouement naturel : au début des années soixante, il sera pompier à Marseille puis à la chambre de commerce sur la base de Marignane avant de devenir chauffeur de taxi basé à La Gavotte. «*Un métier qui lui convenait si bien, lui qui aimait tant échanger avec les autres*», conclut Aline Aureille.



### MAISON DU TAMBOURIN

Afin de sécuriser la salle du Tambourin Club des Pennes-Mirabeau situé sur le terrain Jean Gouneaud, la Ville a installé une porte blindée qui devrait dissuader les cambrioleurs.



### DANS MA VILLE...

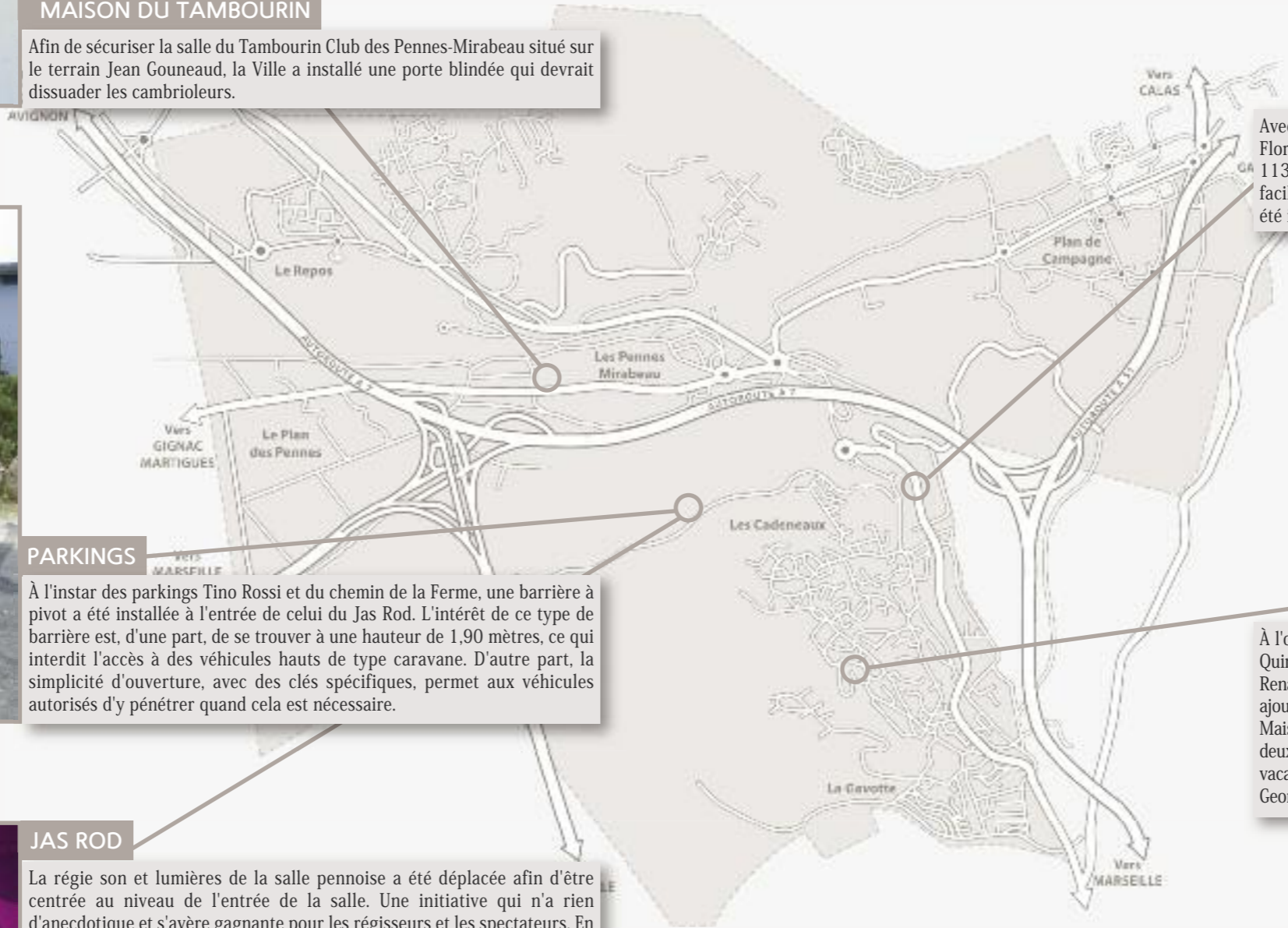
### AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND

Avec l'ouverture de la nouvelle mairie et la construction de la résidence Les Florentins, d'importants travaux de sécurisation ont été entrepris sur la RD 113. Des voies supplémentaires ont été créées pour permettre des accès facilités à l'hôtel de ville et aux Florentins. De plus, des feux tricolores ont été installés.



### PARKINGS

À l'instar des parkings Tino Rossi et du chemin de la Ferme, une barrière à pivot a été installée à l'entrée de celui du Jas Rod. L'intérêt de ce type de barrière est, d'une part, de se trouver à une hauteur de 1,90 mètres, ce qui interdit l'accès à des véhicules hauts de type caravane. D'autre part, la simplicité d'ouverture, avec des clés spécifiques, permet aux véhicules autorisés d'y pénétrer quand cela est nécessaire.



### ÉCOLES

À l'occasion de la rentrée scolaire, la Ville a acquis cinquante lits superposés. Quinze ont été installés à l'école maternelle des Amandiers (photo), vingt à la Renardière, treize aux Bouroumettes et deux à Castel Hélène auxquels ont été ajoutés, dans l'urgence de la rentrée, douze lits de la Voilerie. Mais, l'école de la Voilerie n'est pas pénalisée pour autant. En effet, quarante-deux nouveaux lits supplémentaires devaient être livrés au plus tard après les vacances de la Toussaint. Douze à la Voilerie donc, quinze à la maternelle Saint-Georges et quinze autres à celle des Cadeneaux.

### JAS ROD

La régie son et lumières de la salle pennoise a été déplacée afin d'être centrée au niveau de l'entrée de la salle. Une initiative qui n'a rien d'anecdotique et s'avère gagnante pour les régisseurs et les spectateurs. En effet, les premiers sont désormais face à la scène, ce qui est idéal en termes de réglages son et lumières. Quant aux spectateurs, ils ne pourront plus stationner à l'entrée de la salle, comme nombre d'entre eux avaient tendance à le faire, ce qui permettra une meilleure répartition du public devant la scène.





## NOUVEL HÔTEL DE VILLE



# Bienvenue chez VOUS !



**I**l ne faut pas se tromper. L'événement est de taille. Être les premiers utilisateurs d'un nouvel hôtel de ville n'a rien de banal. Les Pennois d'aujourd'hui ont donc ce privilège, cet honneur même, d'inaugurer une mairie. Un bâtiment plus central, au centre d'une ville à la topographie si particulière, qui jour après jour, est sorti de terre pour aboutir à un édifice fonctionnel avec un vrai parking, aux lignes esthétiques et sobres, chaleureux malgré ses volumes, ne serait-ce que par la lumière qui y pénètre et le choix des matériaux qui le composent.

Cet hôtel de ville est celui de tous les Pennois. De nouveaux services, comme l'Espace famille, y sont présents pour encore mieux accueillir les administrés. Il sera aussi celui des Pennois des prochaines décennies car il a été pensé pour durer et répondre à certaines exigences actuelles et futures comme celle d'une meilleure accessibilité. Bien sûr, vous le constatez, le chantier extérieur n'est pas terminé. Mais, dans quelques mois, un très beau parc paysager encerclera joyeusement cette nouvelle mairie. Votre mairie.

## INAUGURATION

Le samedi 17 novembre  
à 11h

ouvert à tous,  
venez nombreux !



Terrain des locaux de formation EDF racheté par la municipalité pour bâtir le nouvel hôtel de ville



Hall d'accueil et accès aux différents services

Certes, la montée est pittoresque. Certes, le château du marquis de Vento est attachant. Mais, il faut bien le reconnaître, les administrés ne se rendent pas en mairie pour faire du tourisme ! Et la situation originale de cet hôtel de ville, qui fut aussi une école par le passé, durait depuis 1867. Combien d'habitants des Pennes-Mirabeau étaient obligés de se garer très loin de leur mairie, en raison d'un parking bien trop exigu ? Combien de personnes à mobilité réduite ne pouvaient accéder à l'hôtel de ville ? Combien de familles ont dû se rendre avenue Victor Hugo ou aux Cadeneaux car, dans l'ancienne mairie, on n'effectuait plus d'actes d'état civil depuis plus de 15 ans ; même le Guichet unique n'avait pu y trouver sa place. Il était donc temps que notre commune qui a grandi au fil des ans ait enfin un lieu

fonctionnel, où la communication soit facilitée entre les services et surtout avec les Pennois, où ceux-ci puissent trouver des réponses immédiates à leurs demandes administratives.

## Deux années de travaux

Reste qu'il fallait trouver l'endroit idéal, situé au carrefour des différents quartiers de la ville. Alors, pendant plusieurs décennies, de nombreuses possibilités ont été étudiées, mais aucune n'a véritablement convenu, ni convaincu. Mais heureusement comme le rappelle Michel Amiel *«lors de mon premier mandat, la mise en vente par EDF de son ancien centre de formation des Cadeneaux*

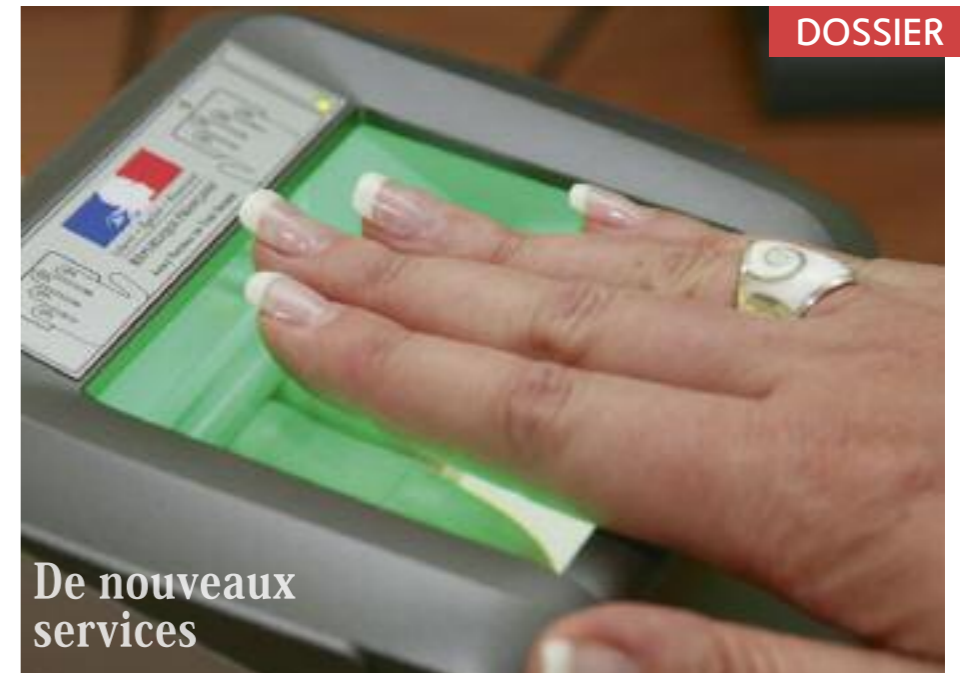
*nous a ouvert de nouvelles et fort belles perspectives»*. Implanté sur 25 000 m<sup>2</sup> d'un terrain boisé, en bordure de la RD 113, à mi-chemin entre La Gavotte et le vieux village, cet espace semblait effectivement tout indiqué. À tel point que fin 2005, la ville décide d'acheter ce terrain.

Puis, après avoir défini les besoins, ceux d'une future mairie qui soit à la fois un lieu de services et de prises de décisions, un concours de projets architecturaux a été lancé en 2008 et remporté en 2009 par l'architecte marseillaise Anne Lévy. Rapidement celle-ci abandonne l'idée de réhabiliter les anciens bâtiments existants du centre de formation EDF pour n'en conserver qu'un seul (dédié aux Comité des œuvres sociales, la Médecine du travail et les syndicats) et créer la mairie sur 2350 m<sup>2</sup>.

Après des travaux de démolition qui auront duré de février à octobre 2010, ceux de construction nécessitant l'intervention de quatorze entreprises auraient dû se terminer au printemps 2012. *«Peut-être que le planning initial était trop optimiste. Il y a toujours des aléas, des problèmes techniques, une entreprise défaillante...»*, note Emmanuelle Ceury, technicienne en bâtiment. D'ailleurs, un dépôt de bilan est intervenu en cours de chantier, concernant deux lots, dont celui des menuiseries extérieures (fenêtres et murs vitrés), juste au moment où l'entreprise devait assurer la fermeture du bâtiment, en plein hiver ! Il a donc fallu relancer une procédure d'appel d'offres. Malgré la réactivité de l'ensemble des intervenants dont les services de la ville, le planning général s'est vu affecté, le chantier prenant un retard qui n'a pas pu être rattrapé.

## Esthétique et fonctionnalité

Ce contre-temps n'a pas empêché d'atteindre l'objectif que s'était fixé Anne Lévy quand son projet avait été retenu : *«Un tel bâtiment se doit de n'être ni anonyme, ni tape-à-l'œil. Les*



## De nouveaux services

Alors que l'ancienne mairie centrale ne délivrait pas d'actes d'état civil et autres documents administratifs, le nouvel hôtel de ville apporte ces services. Une évolution bien utile d'autant que parallèlement la mairie annexe des Cadeneaux a fermé ses portes.

Ici, vous pouvez donc faire établir différents actes d'état civil : naissance, décès, baptême civil, mariage, certificats d'hérédité, de vie, attestation de territoire. Les demandes de

passesports biométriques sont également possibles comme celles de cartes d'identité, cartes grises, permis de conduire, le recensement militaire ou encore l'inscription sur les listes électorales, sans oublier la délivrance des licences pour les débits de boissons.

Par ailleurs, l'Espace famille (ex Guichet unique) a quitté la rue Jean Aicard pour rejoindre la nouvelle mairie dans des locaux plus accueillants et fonctionnels pour les Pennois.



## «Si les Pennois s'approprient le bâtiment, l'objectif sera atteint»

Quel est votre sentiment personnel alors que les Pennois découvrent leur nouvelle mairie ?

Anne Lévy : L'investissement personnel est tel, tout au long du processus de conception, puis de réalisation, que la passation est douloureuse, mais enthousiasmante à la fois. Si les Pennois s'approprient le bâtiment, et cela semble déjà être le cas, l'objectif sera atteint.

## ANNE LÉVY, ARCHITECTE

Quand votre projet a été retenu en 2008, vous disiez qu'un tel bâtiment se doit de n'être ni anonyme, ni tape-à-l'œil. Le résultat est-il à la hauteur de cette ambition ?

A.L. : Je vous en laisse juge, mais je crois que oui. Le bâtiment se doit de véhiculer l'image d'une institution dédiée à une population d'environ 20 000 habitants. L'échelle et le vocabulaire architectural choisis sont justes, contemporains et rigoureux, tout en étant généreux dans leurs volumes.

Faire entrer le maximum de lumière semble avoir été une de vos priorités ? Ce choix n'entraîne-t-il pas des contraintes en matière de chaleur et de froid ?

A.L. : Bien sûr qu'elles existent, mais il s'agit de s'en servir comme des atouts thermiques, d'amadouer la lumière par des principes architecturaux simples en phase avec les contraintes méditerranéennes : toujours créer de l'ombre en été, laisser entrer le soleil en hiver.

Comment avez-vous pensé la salle du conseil municipal et donc des mariages ?

A.L. : Elle se singularise dans le bâtiment par son volume, elle est immédiatement

identifiable, fonctionnant comme une boîte en noyer, suspendue au-dessus du parc, opaque sur presque toutes ses faces, avec une grande façade vitrée prolongée par un long balcon. Les grandes persiennes de bois referment le volume ou l'ouvrent entièrement.

Elle est l'écrin des grandes réflexions, celles d'un conseil municipal pour ses administrés, l'écrin aussi des grandes décisions, celles des administrés un jour dans une vie, juste un lieu, un volume calme, dans lequel la lumière se tamise, les meubles et leur organisation se font et se défont, au gré des occupations.

Durant ce chantier, les relations avec la Ville des Pennes-Mirabeau ont-elles été simples ?

A.L. : Je dirais qu'au-delà d'être simples, elles ont été franches, et de fait, porteuses et constructives. L'équipe de la mairie a œuvré et soutenu le projet pour lui garder son intégrité. Une telle confiance et une telle reconnaissance de la fonction d'architecte, sont suffisamment rares dans la maîtrise d'ouvrage publique, pour être soulignées. En ce qui me concerne, l'expérience fut belle.



Nouvelle salle du conseil municipal et des mariages



DOMINIQUE BUCCI



«Je ressens de la fierté et de la pression»

ADJOINT AU MAIRE  
DÉLÉGUÉ AUX INFRASTRUCTURES  
ET AUX RÉSEAUX

«J'ai le souvenir des années cinquante où j'allais à l'école dans les locaux de l'ancienne mairie, j'aurais pu être nostalgique. Mais non ! Je ressens aujourd'hui de la fierté d'avoir cette délégation à un moment historique pour notre ville, mais également de la pression par rapport à l'attente de la population et du personnel municipal. Les agents municipaux vont enfin pouvoir travailler de manière plus harmonieuse et le public sera reçu dans de très bonnes conditions, d'autant que nous avons été très attentifs à la question de l'accessibilité. Je pense sincèrement que les Pennois peuvent être très fiers de leur nouvel hôtel de ville. Il est en parfait accord avec la dimension prise par notre commune».

matériaux utilisés doivent lui conférer des lignes douces et sobres qui inspirent élégance et sérénité, avec une bonne intégration devant un espace boisé. D'abord, les matériaux sont effectivement à l'image d'une architecture environnementale, tant par les objectifs thermiques qu'ils remplissent (isolation par l'extérieur, doubles vitrages) que par leur impact sur le développement durable. Il s'agit de matériaux pérennes, ne nécessitant pas d'entretien, dont les coefficients carbone ont été contrôlés pour s'inscrire dans cette démarche. Mais, au-delà de ce caractère fondamental qui oriente aujourd'hui les choix, ce projet joue entre des textures différentes de bois blonds ou foncés, le noyer face au bois recomposé, copeaux clairs contre veines verticales sombres, murs d'ardoise ocre oxydée... Comme le dit Anne Lévy, «les matériaux dialoguent entre eux et accrochent

la lumière différemment, selon s'ils sont lisses ou structurés». La lumière justement est une autre caractéristique de ce nouvel hôtel de ville, puisque cette volonté d'éclairer naturellement la plupart des espaces, notamment ceux qui ne le sont que très rarement dans les bâtiments de bureaux, comme les circulations, fait partie intégrante de la démarche choisie. «Ce choix s'adresse aussi aux hommes, dans leur façon de vivre le bâtiment au quotidien. La lumière naturelle génère l'échange, l'ouverture, elle est essentielle au bien-être», indique Anne Lévy. Cette volonté esthétique, affirmée, ne s'est pas faite au détriment de la fonctionnalité et de l'accessibilité. L'organisation de la mairie se résume en deux concepts majeurs. Le public est reçu sur l'avant du bâtiment dans un hall généreux, en volume comme en lumière, la signalétique est intégrée à l'architecture ; la

salle du conseil ou des mariages est également accessible par le hall, dans l'évidence de la circulation. Quant aux services, ils s'articulent autour d'un vaste patio sur deux niveaux, le patio au magnolia, tapissé de galets blancs. La porosité entre ces deux zones existe, mais elle est parfaitement contrôlée. Enfin, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), une réglementation très précise s'applique. Cet aspect a été mené de concert entre le cabinet d'architecture et la commission de la Ville des Pennes-Mirabeau ; ce bâtiment est parfaitement conforme. Dernier détail qui n'en est pas un quand on se souvient d'un passé vraiment pas lointain : les places de parking. Désormais, il y en a 94 dont 3 pour les PMR auxquelles il faut ajouter un stationnement pour les deux-roues. Bref, il y a de quoi être satisfait. Emmanuelle Ceurty, qui a suivi ce chantier au quotidien, le dit avec



## Un nouveau bureau de vote

Une autre conséquence liée au nouvel hôtel de ville est la création d'un dix-septième bureau de vote. En effet, l'actuel troisième bureau (École primaire des Cadeneaux) qui comptait 1446 inscrits a été scindé en deux : 889 Pennois y demeurent rattachés et 557 rejoignent donc ce bureau n°17 «Hôtel de ville». Celui-ci concerne les résidents de la RN 113 côté gauche (impair), l'angle RD 113 - chemin de la Sinière, le chemin

de la Sinière côté droit (pair), l'angle chemin de la Sinière - boulevard Ripert, le boulevard Ripert côté droit (pair), le chemin des Fraises côté droit (pair), l'angle chemin des Fraises - rue Frédéric Mistral, la rue Frédéric Mistral côté droit (pair), la RD 113 côté droit (pair), le lotissement Le Pin, le lotissement Le Menhir, le Vallon de la Gazelle, le lotissement Les Roches Blanches, le lotissement Les Roches, le clos Bellevue.

sincérité : «Je suis fière que nous y soyons enfin arrivés, mais je suis surtout très impatiente des retours, positifs je l'espère, sur la prise de possession du bâtiment par l'ensemble des utilisateurs».

## Et demain ?

Cependant, votre nouvelle mairie ne s'arrête pas à ce formidable édifice. Ainsi, le Centre technique municipal va réaliser, rapidement, le réaménagement de l'ancien bassin d'irrigation afin que le personnel ait un espace réservé pour les repas. Mais surtout un parc paysager va voir le jour. Il sera conçu dans la continuité de l'hôtel

de ville. Le projet reprendra les galets blancs, les murs d'ardoise, le tout générant des circulations et des espaces dédiés à la promenade et aux séances de photographies pour les mariages.

Tout comme le bâtiment, le choix des essences est environnemental, il se porte sur des espèces ne nécessitant pas d'arrosage, implantées dans le respect des perspectives architecturales, dont les floraisons se succèdent toute l'année, dans les tons choisis de rose, rouge, fuschia, blanc. Les travaux devraient démarrer à la mi-décembre pour une durée d'environ deux mois. Le printemps sera donc particulièrement beau du côté du 223, avenue François Mitterrand...

## PRATIQUE

Adresse :  
223, avenue François Mitterrand

Téléphone :  
09 69 36 24 12

Horaires d'ouverture :  
8h30 - 12h / 13h - 17h30

## Que va devenir l'ancienne mairie ?

«Avec un aussi bel édifice que le château de Vento, notre première idée était de transformer l'ancien hôtel de ville en complexe culturel intégrant un musée et un restaurant», indique Monique Slissa, première adjointe au maire. Le musicologue renommé André Gabriel était même d'accord pour installer son extraordinaire collection d'instruments de musique du monde dans ce futur musée. Malheureusement, les études se sont heurtées une nouvelle fois à des problèmes d'accessibilité. Un tel complexe aurait attiré un public nombreux et demandait, par

conséquent, la création d'une aire de retournement pour les autobus, des créations de places de parking et un élargissement de l'avenue de la Burlière. Des projets irréalisables compte tenu de la position du château situé sur un éperon rocheux. Du coup, ces ambitions ont été revues à la baisse et d'autres idées sont apparues. Le contact avec André Gabriel ayant été maintenu, il lui a été proposé de stocker ses instruments au deuxième étage de l'ancienne mairie qui ne sera pas accessible au public. En revanche, la salle du conseil municipal et le

service éducation devraient se transformer en salles de réception que les Pennois pourront louer à la journée, en bénéficiant en même temps de la superbe terrasse qui surplombe la commune. Mais, avant ces évolutions, le château de Vento va se muer en... médiathèque ! En effet, l'actuelle médiathèque du vieux village va, d'ici la fin de l'année, devoir fermer ses portes provisoirement en raison de travaux. Une bonne façon de ne pas interrompre le lien entre les habitants de la commune et ce château auquel ils demeurent attachés.



NATHALIE BENOIT



# Au bout de son rêve

En mars 2010, alors que *Le Pennois* lui consacrait un article, Nathalie Benoit faisait un rêve : celui de participer aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012 dans sa discipline de prédilection, l'aviron, catégorie «bras-épaule», puisque ses jambes lui font défaut, suite à une sclérose en plaques qui s'est déclarée en 1998.

Championne du monde en 2010 et vice-championne du monde en 2011, cette Pennoise qui vit à La Voilerie vient de le réaliser, remportant une magnifique médaille d'argent qui fait son bonheur au bout de 1 000 mètres d'efforts intenses. *«J'avais une certaine pression due à mes résultats, je savais que la médaille était possible»*, raconte-t-elle, presque gênée. Une certaine peur de mal faire le jour où il faut si bien faire en quelque sorte. Car la pression était également dans les tribunes, avec ses parents venus des Pennes-Mirabeau pour la soutenir et des milliers de spectateurs anglais aussi passionnés que pour les Jeux Olympiques. *«L'engouement du public était incroyable. J'ai ressenti une immense émotion quand, après la course, nous avons traversé le bassin devant des personnes enthousiastes qui nous acclamaient. Sincèrement, ce moment de partage était plus grand que la performance elle-même»*. Une remarque pas vraiment étonnante de la part d'une grande sportive, à la simplicité

désarmante, qui a *«toujours fait du sport avant tout pour le plaisir, avec les autres et pas contre les autres»*. Même si ses aptitudes naturelles - et son travail - l'amènent régulièrement vers le haut niveau et les compétitions ; elle a même été membre de l'équipe de France de basket handisport en 2006, deux ans avant de se lancer dans l'aviron. Oui, vous avez bien lu, il lui aura fallu seulement quatre années pour appréhender un sport exigeant et devenir vice-championne paralympique !

Mais la volonté est la qualité première de Nathalie Benoit. La preuve, son handicap ne l'a jamais détourné de ses passions : le sport et l'enseignement. Elle est devenue professeur des écoles au CNED (Centre national d'enseignement à distance), ce qui lui permet d'enseigner à des enfants de CE1. Et de partager. *«D'ailleurs, avec les Jeux, j'ai manqué la rentrée et je dois rattraper le retard !»*, sourit-elle.

Les souvenirs plein les yeux, elle va donc rapidement replonger dans son quotidien et reprendre également l'entraînement dans son club, le Cercle de l'Aviron de Marseille, sur la Plage de l'Estaque, à deux pas de sa ville, Les Pennes-Mirabeau. Sans penser aux Jeux de Rio en 2016. C'est bien trop loin pour l'instant. Non, elle a une autre idée en tête. *«Je songe à traverser l'Atlantique à la rame, en solitaire, sans assistance»*. Et comme avec Nathalie Benoit, les songes ont tendance à se réaliser...



## À toute vitesse !

Le jeune Pennois Maxime Guillien a découvert le karting fin 2010... et en mai 2012 il a fêté son premier titre régional. Une progression fulgurante.

«*J'aime la vitesse, le freinage, doubler les autres... et gagner!*».

Avec Maxime Guillien, jeune Pennois de 10 ans qui a remporté le titre de champion régional de karting 2012 dans sa catégorie (kart d'une puissance de 8 cv), tout paraît simple. Direct. Comme la trajectoire qui l'a mené en moins de deux ans à cette récompense.

Il faut dire que son père, Jacques, mécanicien de métier, l'a quelque peu guidé sur la voie des sports mécaniques. En 2008, alors que Maxime a six ans, il lui offre sa première motocross et en 2010 l'emmène sur le circuit de kart de Trets. Maxime essaie et il est emballé, démontrant immédiatement pas mal d'aptitudes. Et pour Noël 2010, son plus beau cadeau est un kart de compétition. Dès lors tout s'enchaîne : il bat le record du tour du circuit de Trets dans sa catégorie mais aussi dans celle

des karts de location pour adultes ! Puis, il participe à deux courses amateurs... et les gagne. Logiquement, il prend une licence FFSA (Fédération française de sport automobile) et s'inscrit, à Brignoles, à sa première course officielle qu'il remporte également, avant de gagner deux des trois courses suivantes qui le mèneront au titre régional. Une ascension remarquable qui ne trouble pas ce jeune garçon souriant, jamais rebuté par un entraînement hebdomadaire fatigant. «*C'est vrai que ça demande beaucoup de concentration, mais franchement, c'est bien le kart!*», dit-il.

En 2013, il devra abandonner son kart rouge «Flash», en référence à Flash Mac Queen, la voiture héroïne du film *Cars*, puisqu'il intégrera la catégorie minimes. Conséquence : il conduira un engin plus grand, équipé d'un moteur plus puissant. Mais, rien ne lui fait peur. Au contraire.



## La passion du twirling bâton

Membre du Twirling club des Pennes-Mirabeau (TCPM), Alexandre Manéa est champion d'Europe juniors. Rencontre.

Avec plus de 10 000 licenciés en France et 3 millions de pratiquants dans le monde, le twirling bâton est devenu un sport à part entière. Finie la confusion avec les majorettes ! Cette discipline, combinaison de gymnastique et de danse avec maniement du bâton, exige agilité, endurance, équilibre et coordination et concerne de plus en plus de garçons. Comme Alexandre Manéa, membre du Twirling club des Pennes-Mirabeau, qui à l'âge de 14 ans est devenu en 2012 champion d'Europe juniors. «*J'ai commencé le twirling il y a six ans et c'est ma quatrième année au TCPM. J'adore l'adrénaline de la compétition!*». Même si l'accès au haut-niveau nécessite une certaine rigueur dans la préparation physique. Sylviane Le Rouzic, éducatrice sportive, le sait très bien : «*Alexandre a une grande qualité de souplesse et une très grande motivation qui peut*

*parfois le faire aller plus vite que la musique ! Même s'il possède une bonne technique du maniement, cette année, on va travailler encore plus la gestuelle*». D'autant que les objectifs sont élevés avec le Mondial juniors dans deux ans. Alors Alexandre va s'entraîner. Encore et encore. Outre ses deux entraînements par semaine au TCPM, il participe aux regroupements réguliers du Pôle France dont il fait partie, à Grenoble et Paris. «*Ça ne me dérange pas du tout, j'en n'ai jamais assez*», sourit-il. L'avenir lui appartient.

### PRATIQUE

Twirling club  
des Pennes-Mirabeau  
tél. 06 64 47 25 39  
06 24 85 21 01



# Salon de l'imaginaire

## DU PAYS D'AIX

Comme chaque année, le Salon de l'Imaginaire du Pays d'Aix, dédié aux littératures du genre, passe par les Pennes-Mirabeau. Les rendez-vous, dans notre commune, sont fixés aux 18 et 20 octobre avec au menu une lecture-débat et un repas-spectacle.

Depuis 2009, le Salon de l'Imaginaire du Pays d'Aix investit trois communes : Lambesc, Les Pennes-Mirabeau et Rognes. Un festival synonyme de porte ouverte sur les «autres mondes», ceux créés par les auteurs et illustrateurs de fantasy, science-fiction et fantastique. Consacré aux littératures de l'imaginaire, ce salon réunit spectacles, concerts, conférences, lectures-débats, rencontres avec le public. À noter aussi qu'en amont, cette manifestation s'appuie sur des rencontres scolaires (primaires et collégiens) avec des auteurs dont les élèves ont lu certains ouvrages.

### Dans notre ville

Les Pennes-Mirabeau accueilleront deux rendez-vous. Le 18 octobre, à partir de 19h, à La Capelane, le public pourra rencontrer Raphaël Albert, un écrivain au parcours étonnant. Titulaire d'une maîtrise d'histoire, travaillant dans un magasin bio, il est l'auteur de *Rue Farfadet* et *Avant le Déluge*, deux livres racontant les aventures de Sylvio Sylvain, détective privé. Un enquêteur quelque peu particulier car il vit dans un «Panam» de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peuplé de créatures en tout

genre : des humains bien sûr, mais on croise également des elfes, trolls, centaures et autres peuples fantastiques, qui cohabitent plus ou moins bien entre eux...

Cet auteur au talent reconnu - il a obtenu le Prix Révélation adulte des Futuriales 2012 d'Aulnay - fait évoluer le lecteur dans un univers «fantasy steampunk». L'expression «steampunk», souvent traduite par *futur à vapeur*, est un terme inventé pour qualifier un genre de la littérature de science-fiction dont l'action se déroule dans l'atmosphère de la société industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le second rendez-vous pennois se déroulera le 20 octobre, à 20h30, à l'Espace Tino Rossi et proposera une soirée «Crimes et Cures-dents» concoctée par la compagnie Aurore de Nausicaa et intitulée *5 sets pour 7 à Troie*. Le principe est plus qu'original : au cours d'un repas, vous devez résoudre une intrigue policière, interprétée par un groupe de comédiens dissimulés parmi vous. Un «détective» donne des renseignements sur l'affaire et vous demande d'enquêter avec lui. Dès lors, vous interrogez les suspects, consultez les pièces à conviction... mais vous êtes aussi les témoins de scènes à suspense qui relancent l'énigme. Puis, entre la poire et le

fromage, vous devez cerner le ou les coupables... Enfin, à l'issue du repas, chaque table fournit sa version des faits, avant que le détective ne dévoile lui-même la vérité. Avec deux ingrédients majeurs tout au long de ce dîner : des rires et des mystères.

### PRATIQUE

Lecture-débat :  
entrée gratuite

Repas-spectacle :  
20 euros sur réservation  
06 87 62 49 79 et 04 42 02 95 13

Renseignements :  
04 42 02 95 13



CONTE

## Petites bêtes pas si bêtes

Directrice artistique de la Compagnie «Fileuse d'histoires», Marie Ricard est, depuis plus vingt ans une conteuse connue et reconnue. Elle sait tisser ses spectacles en tirant sur les fils de la littérature orale. Toujours en quête de diversités culturelles, elle prend un grand plaisir à s'approprier certains contes traditionnels afin de nourrir ses créations qui touchent au cœur ses jeunes spectateurs. Avec un vrai sens du partage, elle transmet sa passion en faisant appel à la fois au voyage, au rêve, à la réflexion. Avec une véritable capacité à ajuster chaque spectacle au contact de son public. Sa nouvelle création promet beaucoup. Elle invite les enfants dans un autre temps, dans un autre monde ; un monde dans lequel s'écrivaient de drôles d'histoires puisque les bêtes parlaient... Même les plus petites, celles vivant dans les jardins, les greniers, les coins de cheminée. Entre comptines et comptines, Marie Ricard raconte des histoires à chatouiller les oreilles, écarquiller les yeux et se gratter le dos...

**Mercredi 10 octobre 10h30**  
La Capelane  
À partir de 4 ans  
Tarif : 4 €  
Réservations : 04 42 09 37 80



THÉÂTRE MUSICAL

## Et toi, tu marcheras dans le soleil

«La musique splendide et incandescente des écrits d'Arthur Rimbaud inonda toute ma conscience alors que j'étais adolescente. Sa jeunesse, sa révolte rageuse, son insolence, son lyrisme entrèrent en moi pour ne plus me quitter. C'est cette brûlure sublime qui me pousse aujourd'hui à le chanter et à le dire». Eprise du poète, la chanteuse comédienne Isabelle Bloch-Delahaie, accompagnée du pianiste Jonathan Soucasse, offre un spectacle remarquable dont le point de départ est la relation entre Arthur Rimbaud et sa sœur Isabelle dans les derniers mois précédant la mort du poète, qu'il passa à l'hôpital de la Conception à Marseille. Une sœur qui ne sait pas que son frère est un immense poète. Dans cette fresque poétique et musicale (avec sept compositions originales) parfaitement agencée autour de l'univers rimbaldien, les lettres d'Isabelle viennent s'entrechoquer aux poèmes et à la prose incandescente de son frère dont les fulgurances, les visions et la beauté des textes ont profondément et pour toujours révolutionné la poésie.

**Vendredi 26 octobre 20h30**  
La Capelane  
Gratuit (dans le cadre d'une tournée financée par la CPA)  
Réservations : 04 42 09 37 80



ANIMATION

## Fête des sorcières

Comme chaque année, l'association La Porte des Étoiles propose une fête authentique où plaisir, rêve et émotion s'entremêlent. Pour cette troisième édition, le public profitera une nouvelle fois des stands de maquillage, de sculptures de citrouilles, mais également de nouveautés qui devraient faire un tabac tel le spectacle «Les Chimères» de la compagnie Zoolians mettant en scène des créatures étranges, se faufilant parmi les curieux. Semblant sortir de nulle part, elles sont tantôt espiègles, tantôt bourruées, c'est suivant l'humeur du moment... Les enfants vont être ravis! Tout comme avec la douce sorcière et les épouvantails du Cirque Pouce. Trois artistes acrobates en déambulation dont les prouesses génèrent mystère et émotion. D'autres surprises attendent les petits et les grands comme la présence de la sorcière conteuse Marymorgan Witch ou encore du dernier artisan en France à posséder le savoir-faire traditionnel du balai en paille de sorgho (céréale originaire d'Afrique). Le véritable balai de sorcière!

**Samedi 27 octobre 10h00**  
Parc Jean Giono  
Gratuit  
Réservations : 04 42 02 91 82



COURS DE THÉÂTRE

## De l'atelier municipal à l'école d'art dramatique

Comédien et metteur en scène, Philippe Granarolo enseigne avec passion le théâtre sur la commune depuis plus de dix ans. Il a commencé dans un cadre associatif, mais depuis trois ans, il intervient sous forme d'ateliers municipaux gérés par l'école de musique Pierre Barbizet dans différentes salles communales. Au fil du temps, ce cours de théâtre s'est professionnalisé, les élèves sont devenus de plus en plus demandeurs et faire voyager cet enseignement d'une salle à l'autre selon les plannings de celles-ci ne convenait pas non plus aux ambitions de la municipalité. C'est pourquoi, à l'occasion de cette rentrée, l'atelier est devenu école de théâtre et a rejoint un lieu de travail fixe : le centre Victor Hugo. Et, parallèlement, l'École de musique s'est muée en École de musique et d'art dramatique Pierre Barbizet.

Les cours de théâtre ont lieu :  
Le mercredi de 9h30 à 11h30 (enfants)  
Le jeudi de 18h à 20h (adolescents)  
Le jeudi de 20h à 23h (adultes).  
Réservations : 04 96 15 17 99

ET AUSSI...

### LE DOGE AUX DEUX VISAGES

12 octobre | 20h

Pièce de théâtre par l'atelier des jeunes de la compagnie Tiramisu de Gardanne. Soirée organisée par l'association Label'Italia Théâtre Henri Martinet  
Renseignements : 06 88 90 06 70

### HEURE DU CONTE

17 octobre | 15h30

«La légende du holi-holi et les contes facétieux de l'Inde» par Sophie Thoux. Une histoire avec décors et costumes suivie d'une dégustation de perles de roses. À partir de 6 ans  
Salle du Conte Victor Hugo | Gratuit  
Renseignements : 04 91 51 22 59

### THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE ARC-EN-CIEL

23 et 30 octobre | 14h30

Espace Tino Rossi | Tarif : 6 €  
Renseignements : 06 68 48 61 42

### SOIRÉE AUTOUR DE LA DANSE

27 octobre | 20h30

Zumba, madison, hip-hop, danse orientale... et démonstrations DJ.  
Organisée par l'association Station DJ  
Espace Tino Rossi | Tarif : 10 €  
Renseignements : 06 51 02 38 81

### BATTLE KIDS

4 novembre | 14h

Spectacle de danse hip-hop, ouvert à tous et en présence des meilleurs jeunes danseurs de la région. Organisé par l'association AC2N  
Complexe sportif Monaco, salle d'escrime  
Tarif : 5 € | Renseignements : 06 18 14 80 67



**Le 5 Pop rock**  
Soirée Collectif.

**Le 6 Pop rock**  
Hérozen.

**Le 12 Concert**  
Soirée organisée par l'association Les Amis de Léa et Orane.  
Soirée avec le **Sarragossa Groove Band** dont le répertoire est composé des plus grands tubes pop, funk, reggae, disco des années 80. Au programme : Earth Wind and Fire, Barry White, Stevie Wonder, Bob Marley, Kool and the Gang, Queen, Michael Jackson...

SYNDICAT D'INITIATIVE



La fête du chocolat et de ses friandises

Chocolat, sorbets chocolat, glaces, macarons, croquants, nougats, cupcakes, confitures, confits de fleurs, miel, guimauves à l'ancienne et autres friandises, les amoureux des douceurs ont rendez vous les 13 et 14 octobre à l'Espace Tino Rossi. Un atelier enfants animé par un professionnel sera ouvert les deux jours dès 14h et toutes les demi-heures jusqu'à 16h30 avec deux séances supplémentaires le dimanche à 10h30 et 11h.

### Billetterie

Dôme : Bharati «Il était une fois l'Inde» (27 octobre), Laurent Gerra (21 novembre), M Pokora (7 décembre).  
Pasino d'Aix : Joe Jackson (24 octobre), Jamel Debbouze «Tout sur Jamel» (7 novembre), Patrick Sébastien (22 novembre), Ary Abittan (28 novembre), Le Comte de Bouderbala (4 décembre).

### Théâtres

Les programmes de nombreux théâtres du département sont disponibles.

### Randonnées

La bibliothèque des randos pédestres, cyclos et VTT s'est élargie avec des nouveautés locales et régionales.

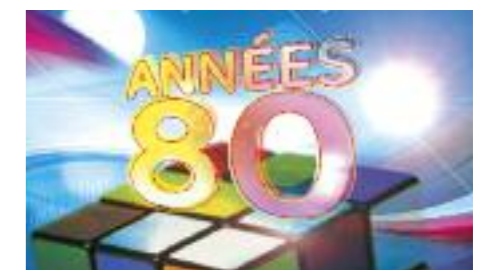
### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo  
Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66  
E-mail : s.i.lespennesmirabeau@orange.fr  
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

**Le 13**  
Soirée reggae.

**Le 20 Pop**  
Soirée Collectif.

**Le 27 Pop**  
Sandec  
Soirée organisée par l'association Les Amis de Léa et Orane.



LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Voilà, après plusieurs années d'effort et de construction, une nouvelle mairie est née aux Pennes-Mirabeau. Un projet comme celui-ci n'est jamais facile à mener car les blocages sont extrêmement nombreux. Au premier rang d'entre eux se situe le fait que des élus ne sont jamais à l'aise devant le fait de construire un bâtiment qui pourrait être perçu comme étant destiné à leur propre confort. Pourtant, face aux difficultés que posaient les anciens locaux, la construction d'une nouvelle mairie avait déjà été envisagée à la fin des années 80. Un projet était prêt mais à cette époque, il avait fallu financer l'école des Amandiers. 20 ans après,

une nouvelle mairie vient tout de même de voir le jour. Nous pensons que cet équipement était devenu incontournable tant les conditions de travail et d'accueil dans le vieux château de Vento (c'est désormais le nom de l'ex-mairie) finissaient par affecter l'efficacité des services rendus aux citoyens. Comme nous l'avons expliqué depuis longtemps, ce nouveau bâtiment se situe au centre géographique de notre commune, il sera facilement accessible. C'était indispensable et obligatoire. Nous espérons qu'il vous plaira. Une mairie n'est pas une réalisation comme une autre. D'une certaine façon, elle appartient à tous les habitants

d'une commune. C'est un emblème. Nous avons de nombreux retours positifs sur l'esthétique de cette réalisation. Nous en sommes heureux car chaque Pennois doit pouvoir être fier de montrer sa mairie. Désormais, Les Pennes-Mirabeau ont encore un peu changé. Malgré les nostalgies que nous avons tous en nous retournant vers le passé, nous sommes prêts avec vous à regarder vers l'avenir et à poursuivre la mission que vous nous avez confiée. Améliorer les conditions de notre vie commune aux Pennes-Mirabeau. Cette mairie fait partie de cet engagement.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE PENNES-AVENIR

Le texte ne nous est pas parvenu à temps pour les délais de fabrication du journal.

GROUPE UMP

Métropole ou Pole Métropolitain ? Cette question se pose avec une réponse urgente, Sachant que la loi interdit de modifier le périmètre d'une structure un an avant une élection. Autrement dit, tout doit être bouclé dès mars prochain. Notre gouvernement avec son premier ministre en tête ayant fait le choix de la Métropole ? Alors que tous les responsables d'intercommunalités autour de Marseille sont contre. « La communauté du pays d'Aix (CPA), La Communauté du pays de Martigues (CAPM), San Ouest Provence, Le pays d'Aubagne et de l'étoile, l'agglomération Provence Pays de l'étang de Berre ».

Tous des responsables qui ne veulent pas que (MPM) Marseille Provence Métropole deviennent un monstre administratif avec des compétences sur le transport, l'environnement, le développement économique, l'enseignement supérieur et la rénovation urbaine. Est-ce la métropole qui décidera aussi des permis de construire, des subventions aux associations, des taxes foncières, des taxes d'habitations, etc... Nos communes devront-elles supporter les problèmes récurrents de la ville de Marseille sur la délinquance, la saleté invraisemblable avec des syndicats qui font la loi.

Marseille Provence Métropole (MPM) n'a jamais pu gérer à ce jour ces problèmes. Comment le Pourrait-elle demain sur un vaste un territoire. Nous élus UMP disons oui à la solidarité entre les intercommunalités, nous sommes favorable au maintien de la proximité. Cette proximité que nous avons avec les administrés est une garantie du bon fonctionnement de notre pays. C'est pour cela que nous avons déjà voté avec le conseil municipal la solution du Pole Métropolitain.

Geneviève Cheiffaud-Battini Robert Roméra contact : 06 14 61 20 35

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

On ne récolte que ce que l'on a semé ! En famille, dans la rue, à l'école le respect d'autrui a disparu. Les honnêtes gens ont leur vie empoisonnée par l'incivilité et l'agressivité que l'on rencontre partout. Les personnes vulnérables (malades, âgées handicapées) ont peur. Même les gendarmes et les policiers sont pris pour cible. Mais d'où vient cette situation ? Qui est responsable ? Alors, rappelons nous : =Mai 68 et sa doctrine « Il est interdit d'interdire » ! ce qui a déresponsabilisé les familles.

=1981 on ne parle que de « droits » sans parler de « devoirs » et de « prévention » sans jamais envisager la « répression ». =Sans consulter le peuple, des lois laxistes sont votées au seul bénéfice des voyous, des délinquants et des criminels. =Plus tard on va même jusqu'à supprimer le service militaire. « Les bons payent pour les mauvais ». A titre d'exemple : des voyous vandalisent un distributeur de billets et bien, quoi de plus simple, on supprime le distributeur utile aux honnêtes gens. Alors que des citoyens attendent avec impatience que justice leur soit rendue, on encombre les tribunaux avec

des multirécidivistes. Aujourd'hui les dirigeants de notre pays devraient réinstaller les méthodes basées sur la rigueur et le respect. Elles avaient fait leurs preuves dans notre société, avant celle lamentables « du laisser aller et du laisser faire » !. Attention : la proximité des quartiers sensibles des communes qui nous entourent, doit nous obliger à une grande vigilance.

Gilbert POUSSEL

PERMANENCES MAIRIE

<b>PERMANENCES DU MAIRE</b>	2 permanences par mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
<b>ORDRE DES AVOCATS</b> Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
<b>MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE</b> M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
<b>OFFICE NOTARIAL</b>	Permanence le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

<b>CONSILIATEUR DE JUSTICE</b> M. Maury	le 1 <sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois 14h-17h30 sur rendez-vous	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
<b>CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD)</b> sur rendez-vous	Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois 8h30-12h		04 91 65 82 20
<b>ÉCRIVAIN PUBLIC</b> M. Blasini	les 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredis du mois		04 91 65 82 20
<b>AIDE AUX VICTIMES</b>	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
<b>PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</b> Conseil général	Permanence le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
<b>SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE</b> Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
<b>CARSAT SUD-EST</b> (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

<b>PÔLE EMPLOI</b> Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi 8h30-15h le vendredi 8h30-12h30	Le Gabian du Moulin, av. René Dubois, BP 77 13721 Marignane cedex	3949 www.pole-emploi.fr
<b>MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI</b> Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
<b>POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)</b>	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
<b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)</b> Avec un agent administratif, sans rendez-vous  Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h  lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60  04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
<b>ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)</b>	Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
<b>ADRIM</b> Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanence le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois le 4 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Mairie annexe chef-lieu	04 91 09 52 00

ENVIRONNEMENT

<b>DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS</b> Encombrants et déchets verts <b>DÉPÔT EN DÉCHETTERIE</b> - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	0810 00 31 10  04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96
--	--	--	---



## Hôtel de ville

223, avenue François Mitterrand  
09 69 36 24 12

Horaires d'ouverture :  
8h30 - 12h / 13h - 17h30

Informations complémentaires sur le site de la ville :  
[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)